



Paris, le 10 juin 2019

A Madame Agnès BUZYN, Ministre de la Santé et des solidarités

A Monsieur Didier GUILLAUME, Ministre de l'Agriculture

A Monsieur François DE RUGY, Ministre de l'Ecologie

A Monsieur Roger GENET, Directeur Général de l'Anses

Objet : politique française face aux PE suspectés

Madame, Messieurs,

La France est en train d'adopter sa seconde **stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE 2)**. Celle-ci affirme la nécessité d'une réduction conséquente de l'exposition de la population française aux PE et donne également l'occasion à la France de jouer un rôle moteur pour la redéfinition de la stratégie européenne sur la question. Sur la base du projet (1) et des mesures phares (2) soumis à consultation publique, nous saluons particulièrement les objectifs suivants :

- L'insistance sur une sous-catégorisation en fonction du niveau de preuve, permettant de définir des **PE avérés, présumés ou suspectés**, sans prise en compte de la puissance (potency) (1) ;
- La reconnaissance que *« la démonstration d'un effet de perturbation endocrinienne est parfois difficile. Il peut alors être nécessaire d'appliquer le principe de précaution lorsque certaines données scientifiques sont présentes, en vue d'atteindre une réduction maximale de l'exposition aux perturbateurs endocriniens. »* (1) ;
- Enfin parmi les 13 mesures phares, l'objectif de *« définir une méthode **d'identification et de priorisation des substances qui peuvent présenter des propriétés perturbatrices endocriniennes, scientifiquement robuste et partagée avec les parties** »* qui prend tout son sens dans la mesure 5 : *« **Renforcer la connaissance de l'exposition aux perturbateurs endocriniens via l'alimentation et prendre des mesures pour réduire cette exposition** »*.

Dans ce contexte, et afin de contribuer à l'accélération de l'identification et de la régulation des substances PE, nous souhaitons attirer votre attention sur un certain nombre de substances actives de pesticides, pour lesquelles les données scientifiques actuelles soulèvent de fortes suspicions d'action de perturbation endocrinienne et qui appellent une action urgente de votre part.

Un rapport de l'EFSA sur l'évaluation des effets cumulatifs des pesticides, datant de 2013, conclut que **103 des 287 pesticides analysés affectent la signalisation thyroïdienne à différents niveaux** (3). La perturbation thyroïdienne constitue une voie de signalisation pertinente pour l'action préventive, car fort documentée en ce qui concerne l'impact des pesticides PE (sans exclure pour autant d'autres voies moins documentées). Certes, leur mécanisme d'action n'est pas toujours élucidé, et leurs potentiels effets cliniques sont susceptibles de demeurer encore longtemps l'objet de recherches scientifiques. Néanmoins, il est important de souligner que les effets attendus, en cas d'exposition pendant la grossesse, portent sur des troubles du développement cérébral des enfants (TSA, TDA/H, voire baisse du QI) et que, pour des raisons encore inexplicables, l'incidence en France des Hypothyroïdies congénitales avec glande en place augmente à un rythme plus qu'inquiétant (7,7%). (4) **Ces substances relèvent donc, à notre avis, de la catégorie « PE suspectés », par leurs effets documentés in-vitro ou in-vivo mais encore indéterminés chez l'homme.**

Nous avons croisé ces données avec celles de l'Etude de l'alimentation totale française publiée par l'Anses en juin 2011. La voie alimentaire étant l'une des voies de contamination principales de la population, nous avons souhaité vérifier si l'on retrouvait certains des pesticides PE documentés par l'EFSA dans les données de l'Anses, qui constituent à ce jour la source la plus fiable de connaissance sur la présence de contaminants dans notre alimentation. **15 substances actives, parmi les 103 mentionnées, sont présentes dans l'alimentation des français (voir annexe 1) et sont donc susceptibles d'exposer notamment des femmes enceintes ou des enfants en bas âge à leurs effets.**

Or, parmi ces 15 substances actives, 12 voient leur autorisation européenne arriver à leur terme dans les 3 ans. En ce qui concerne le Boscalid (5), le Chlorpropham et le Folpet, la décision de ré-homologation doit être prise avant le 31 juillet 2019 (tableau en annexe 2).

Nos associations demandent donc :

- Qu'en application du principe de précaution, la France s'oppose au renouvellement des autorisations de ces 12 substances actives, à commencer par le Boscalid, le Chlorpropham et le Folpet, dans les discussions européennes en cours ou à venir, dans l'attente de leur examen plus approfondi au titre du caractère PE, et qu'elle interdise la commercialisation et l'usage de tout produit phytosanitaire les contenant sur l'ensemble de son territoire, Outre Mer compris;
- Que cette première démarche soit généralisée pour identifier et prioriser d'autres substances actives en vue de leur révision et de leur interdiction à la lumière des données existantes, des expositions et des critères européens d'identification récemment approuvés. Ceci contribuera par ailleurs à la bonne application du règlement européen 1107/2008 sur les pesticides, qui est à l'heure actuelle défailante.
- Que les autorités françaises interviennent dans les meilleurs délais auprès de la Commission européenne, que nous interpellons également, afin que la réglementation concernant les pesticides PE soit pleinement appliquée et que la stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens soit mise à jour au plus vite de manière à réellement contribuer à réduire l'exposition des Européens aux PE.

La préoccupation affichée par la France concernant le classement des PE en plusieurs catégories selon le niveau de preuve, ainsi que la nécessité reconnue dans la nouvelle SNPE de protéger la population en réduisant son exposition globale en particulier alimentaire, nous laissent espérer que vous donnerez une suite favorable à notre démarche.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Madame, Messieurs, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Alerte des Médecins sur Les Pesticides

Health and Environment Alliance (HEAL)

Génération Futures

Pesticide Action Network (PAN) Europe

Contacts :

Pierre-Michel Périnaud, médecin généraliste, Président de l'association Alerte des médecins sur les pesticides (AMLP), pierre-michel.perinaud@orange.fr, tel. : 06 31 23 66 72

Yannick Vicaire, chargé de programme santé et produits chimiques, Health and Environment Alliance (HEAL), yannick@env-health.org, tel. : 0032 (0)2 234 36 40

François Veillerette, directeur, Génération Futures et Président, Pesticide Action Network Europe, francois@generations-futures.fr, tel. : 06 81 64 65 58

Alerte des Médecins sur les Pesticides (AMLP) est une association française de médecins regroupés autour d'un Appel signé par plus de 1700 professionnels. Celui-ci demande en s'appuyant sur les données scientifiques des mesures de prévention à la hauteur des enjeux de santé publique, aussi bien pour les professionnels que pour les riverains et les consommateurs. Aussi l'AMLP mène des combats sur les différents terrains où cette problématique de santé publique se pose. www.alerte-medecins-pesticides.fr

L'Alliance santé et environnement (HEAL) rassemble plus de 70 organisations membres à travers toute l'Europe – professionnels/elles de santé, centres de recherches, caisses d'assurance maladie à but non lucratif, ligues de cancer, associations environnementales... – œuvrant de concert à la promotion d'une action européenne ambitieuse au service de la santé environnementale notamment la minimisation de l'exposition aux substances chimiques toxiques. Numéro au registre de transparence : 00723343929-96. Plus d'informations sur www.env-health.org

Génération Futures est une association de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'Écologie, et reconnue d'intérêt général. Génération Futures mène des actions (enquêtes, colloques, actions en justice, campagne de sensibilisation...) pour informer sur les risques de diverses pollutions (les substances chimiques en général et les pesticides en particulier) et promouvoir des alternatives à ces produits menaçants la santé et l'environnement. www.generations-futures.fr

Pesticide Action Network (PAN) Europe regroupe plus de 600 organisations non gouvernementales, institutions et particuliers dans plus de 60 pays à travers le monde, dont le but est de minimiser les effets négatifs des pesticides dangereux et de les remplacer par des alternatives écologiques et socialement justes. PAN Europe est le centre régional en Europe. www.pan-europe.info

Notes :

- (1) Projet de SNPE 2, objectifs stratégiques
- (2) PNSE, deuxième stratégie nationale sur les PE, le projet des 13 mesures phares
- (3) Scientific Opinion on the identification of pesticides to be included in cumulative assessment groups on the basis of their toxicological profile, EFSA Journal 2013;11(7):3293
- (4) Congenital hypothyroidism in France: analysis of data collected during neonatal screening from 2002 to 2012, Yaya Barry
- (5) Le Boscalid est aussi un inhibiteur de la SDHI

Bibliographie :

- (6) Martine Bellanger, Barbara Demeneix, Philippe Grandjean, R. Thomas Zoeller, and Leonardo Trasande, Neurobehavioral Deficits, Diseases, and Associated Costs of Exposure to Endocrine-Disrupting Chemicals in the European Union J Clin Endocrinol Metab. 2015 Apr; 100(4): 1256–1266
- (7) Bouchard MF, Bellinger DC, Wright RO, Weisskopf MG. Attention-deficit/hyperactivity disorder and urinary metabolites of organophosphate pesticides. Pediatrics. 2010; 125: e1270–e1277
- (8) Marks AR, Harley K, Bradman A, et al. Organophosphate pesticide exposure and attention in young Mexican-American children: the CHAMACOS study. Environ Health Perspect. 2010; 118:1768–1774.
- (9) Gascon M, Vrijheid M, Martínez D, et al. Effects of pre and postnatal exposure to low levels of polybromodiphenyl ethers on neurodevelopment and thyroid hormone levels at 4 years of age. Environ Int. 2011; 37:605–611.
- (10) Kalkbrenner AE, Schmidt RJ, Penlesky AC. Environmental chemical exposures and autism spectrum disorders: a review of the epidemiological evidence. Curr Probl Pediatr Adolesc Health Care. 2014 Nov ; 44(10):277-318
- (11) Grandjean P, Landrigan PJ. Neurobehavioural effects of developmental toxicity. Lancet Neurol. 2014; 13:330–338
- (12) Demeneix B, Slama R. Endocrine Disruptors: from Scientific Evidence to Human Health Protection. Policy Department for Citizens' Rights and Constitutional Affairs. Directorate General for Internal Policies of the Union. PE 608.866 - March 2019